

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 47 (1909)  
**Heft:** 39

**Artikel:** En campagne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-206306>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## LOU SUCRIER DES COITRONNET

**L**es Coitronnet l'avan richu dé cacao à lau mariadzou, on bi sucrier dora, io l'ai avai écri dessus ein lettrés d'o : *amitié sincère* et vo poedé compté que l'étai on tot bi. Héli Coitronnet et sa fenna, l'Augustine, l'ai tenieint ridou et n'aran pas vollhi lou bresi pô bein equié; lou réduisan dein lou garderobe et ne lou chaillessei djamé que dein lei grantas oc- eujons et pô lei rémoua la pussa. On bi dzo, ein fotemasseint, l'Augustine laissé tzezi son sucrià, que sé bresi ein six bocons! assebin la fenna fut tot eimbétafe pou avouà la catastrophe à son n'hommou que l'étai pourtant bin plie galé et dzeinti qué li, c'faut bein derre que l'est la fenna que portavé les tzaussés dein lou ménadzou et que l'étai onna ride critze. Apri avai réflechi un puchéint moméint, l'Augustine crié à sa bouëba : Margot, vein vâ vère, te vâ que yè bresi lou bi sucrier; te faut derré à ton père que l'est té que l'a bresi; té vaut pas brâma (me faut bein vao derré que clia bouëba étais bein gataïe pè sa mère passeeque l'étai fille unique, l'étai veniate apri houit ans dé maria- dzou!).

Manqué pas, quand lou père reveint à la maison, la bouëba l'ai de, ein fasai asseimblant de plliora (l'étai dza couummeint sa mère, ne vallai pas tchê):

— Té faut pas mé brâma, père, yé bresi lou bi sucrier!

— L'est bein damadzou, que l'ei fâ son père, passeeque ta piorna dé mère te vao disputâ ridou, mâ ne té faut pas l'ein einquétâ, l'ei derri que l'est mé que l'ai ébréquâ.

Et vouaite qué mon Coitronnet que va traova sa tsira, que ne fasai asseimblieint dé rein, et l'ei dé ein faseint dés pussieint soupiraies :

— Su bein fatzi, mâ yé bresi lou bio sucrier, mâ pas pè espreit.

Vos arrai fallhi verré couumeint l'Augustine l'a réchu son n'hommou; quienna débordonnaïe dé pouettés raisons : mauladra, prouprou à rein, brezeton, esseptra, esseptra... et lou pourrou drôlou baissivé la titâ couummeint on tseïn, to eimbéta; l'avai fini pâ crairé que l'étai bein li que l'avâ fei les bresqués à dé bon et es- pret!!

Sa crouïa fenna, l'avai assebin fini pâ crairé que son pourrour Héli étais lou vrai coupabliou ein breséint lou sucrier et lei chaillate dé la maison ein borrient les portes ein deseint à sa bouëba :

— Te ne sâ pas celi que l'a fê ton père? Ye l'a bresi lou bî potet à sucrou!

Et vouaite que couummeint on appreint ais eïfants à respectâ lau pareints et à ne pas derré des dzanlliés!

MÉRINE.

## AU VERT

**J. M.** — La critique est aisée, dit-on. C'est sans doute pour cela que certains en usent et abusent. La critique est même devenue une institution sacro-sainte, qui a ses grands prê-

tres et dont il est de très mauvais goût de discuter les arrêts. Ils font loi.

Pourquoi donc ne pas laisser chacun juger à son gré les œuvres publiquement présentées? Ne devrait-on pas, peut-être, à cette critique instituée, d'avoir tant de gens qui n'ont plus d'opinion propre? Ils attendent, pour se prononcer, le verdict des grands maîtres de la critique et l'adoptent, les yeux fermés, alors même qu'il est souvent en parfait désaccord avec l'impression dont ils n'ont pu se défendre à la lecture, à l'audition ou à la vue de l'œuvre en cause. Puis, pour s'excuser de cette contradiction, ils se disent lâchement : « Il faut croire que je n'y connais rien. »

D'ailleurs, est-on jamais sûr de l'absolue sincérité des jugements de la critique? Il y a tant de raisons susceptibles d'influencer le juge, même le plus convaincu d'impartialité. De plus, une œuvre peut produire tant d'impressions diverses — autant de personnes, autant d'impressions. Qui donc ose dire : la mienne seule est la bonne?

Ne faudrait-il pas attribuer surtout la notoriété des maîtres de la critique à la soumission servile de tant de gens qui n'ont pas le courage de leur opinion ou qui sont trop indolents pour s'en faire une? L'inaffidabilité de ces critiques est, en effet, terriblement ébranlée par le désaccord qui souvent existe entre eux. Telle œuvre qui plaît à l'un, déplaît à l'autre; les qualités que l'un y a trouvées, sont défauts pour l'autre. Nous ne nous souvenons pas qui, par de nombreux exemples, avait montré ces amusantes contradictions entre critiques.

Que de fois nous est-il arrivé de demander leur sentiment à des personnes sortant d'une conférence, d'un concert ou d'une exposition d'art.

« Oui... oui..., nous répondent-elles, hésitantes, pas mal... pas mal... Je suis impatient de savoir ce qu'en dira demain, dans son journal, M. X. ou M. Y. »

Alors, le lendemain, quand M. X. ou M. Y. avait parlé, plus trace d'hésitation : c'était superbe ou c'était atroce.

Et quand M. X. et M. Y. différaient d'avis, alors leurs bons lecteurs n'y étaient plus du tout.

Allons, bonnes gens, nos frères, quand une œuvre littéraire ou artistique nous plaît ou ne nous plaît pas, avouons-le franchement. Qu'importe, après tout, à notre bonheur, que nous soyons ou non d'accord avec M. X. ou M. Y., qu'il nous taxe d'imbéciles ou qu'il ait l'air de nous tenir pour de fins connasseurs.

Ceci dit, donc, tout simplement pour vous recommander la lecture des *Douze croquis campagnards*, de mon ami Pierre Alin. Puissiez-vous y trouver un plaisir égal à celui que j'y ai trouvé, amitié mise à part. Quelques-uns de ces croquis, — vous les reconnaîtrez tout de suite — ont paru jadis dans le *Conteur*; ils furent très goûtés.

Dans la préface de ses croquis, dédiée à M. Philippe Godet, Pierre Alin dit :

\* En vente dans les principales librairies.

« Croqués en terre romande, ils marquent pour moi — entre deux hivers d'un Paris de fièvre et d'outrance — une étape de verdure, une oasis de tranquillité et de repos.

» Je me suis mis au vert, corps et âme. J'ai humé, pendant quelques mois, l'odeur âpre de la terre; l'arôme des feuillages mouillés de pluie; des étables violentes ou paisibles, des sureaux gonflés de sève et des fous craquant au soleil... »

Vous jugerez bien vous-mêmes, chers lecteurs, si les croquis de Pierre Alin sont bien le reflet exact et l'expression vraie et sincère d'impressions champêtres fortement ressenties.

Pour vous mettre en appétit, voici un de ces croquis, pris au hasard parmi ceux qui n'ont pas paru dans le *Conteur*.

\*

## Les faucheurs.

*A Freddy Colomb.*

A l'heure où la nuit pâle et grise  
Se traîne encor au bord du ciel,  
Monte déjà comme un appel  
Le long cri des faux qu'on aiguise!  
Sous la faux qui grince et qui mord,  
Le champ devient une hécatombe  
Où le blé mûr chancelle et tombe  
Comme un roi frêle, casqué d'or!  
Les jambes largement campées,  
Les hommes jetent au soleil  
Le grand geste des faux, pareil  
A l'éclair chantant des épées.  
Fauchez dans la plaine sans fin  
Aux lourdes promesses sacrées;  
Fauchez pour les mèches dorées;  
Bas le blé!! Fauchez pour la faim!

PIERRE ALIN.

**En campagne.** — Entre soldats du bataillon 10, après la manœuvre :

— Pourquoi donc les lézards recherchent-ils les vieux murs?

— !?  
— C'est pour y trouver des lézardes!

## A MON CHER « CONTEUR »

**V**oici donc la seconde lettre et le troisième grief de la fidèle amie, dont les idées ne concordent pas toujours avec celles de son cher *Conteur*. A samedi prochain la réponse de ce dernier; oh! quelques mots seulement.

\*

Mon cher *Conteur*,

Voici mon troisième grief qui gît plutôt dans une divergence de vues.

Dans l'article de tête du numéro du 10 septembre, « Un coup d'épée dans l'eau », destiné à réfuter une bonne dame qui accuse d'irréligion ceux qui s'en prennent aux *mômeries* et à la *mômerie*, tu t'en vas par une tactique ingénieuse dénicher un fragment de journal religieux paru en 1872. Ce document doit, selon toi, couvrir de confusion ceux qui te blâment en